

MÉTIER

INSTALLATEUR SANITAIRE

L'installateur sanitaire pose, met en service et entretient des équipements sanitaires (évier, baignoire, douche, chauffe-eau...) et des réseaux de canalisations.

Missions

L'installateur sanitaire intervient en construction neuve, en rénovation et en réhabilitation. À partir de plans et de fiches techniques, il implante, pose et installe les canalisations et équipements sanitaires. Il effectue la mise en service de l'installation. Il fait également la maintenance et la mise aux normes des équipements.

Techniques et innovation



De la salle de bain à l'installation de chauffe-eau solaires, les installations sanitaires connaissent d'importantes évolutions techniques liées aux matériaux et outillages. L'installateur sanitaire ne travaille plus le plomb mais le cuivre et les matériaux de synthèse (PER multicouche), plus légers. Les sanitaires sont en céramique, en acrylique ou en matériaux de synthèse. Ils intègrent des systèmes de programmation (hydrothérapie, balnéothérapie).

Formations



Les diplômes

- CAP Monteur en installations sanitaires
- MC Maintenance en équipement thermique individuel
- BP Monteur en installations du génie climatique et sanitaire (accessible après un CAP complémentaire Installateur thermique)
- Bac pro Technicien en installation des systèmes énergétiques et climatiques
- Bac pro Technicien de maintenance des systèmes énergétiques et climatiques
- BTS Fluides-énergies-domotique option génie climatique et fluide

Possibilité de poursuite d'études en licence professionnelle et titre d'ingénieur.

Les titres professionnels

Selon votre expérience professionnelle et votre projet, une offre de titres professionnels pour se former à ce métier est à votre disposition.